



Triathlon Rhône Crussol

Règlement de l'épreuve

Edition 2026

Chères compétitrices, chers compétiteurs, chers athlètes,

Nous sommes heureux de vous accueillir sur notre épreuve qui se déroule dans et autour de notre bassin d'entraînement.

Cette épreuve se veut originale de part son unité de lieu, son environnement urbain, et le format "non-standard" de son épreuve phare de l'après-midi.

Ainsi, nous vous invitons à bien prendre connaissance du règlement de l'événement qui va vous faire sortir de vos repères habituels.

Les principales spécificités seront rappelées lors du briefing d'avant-course.

Nous souhaitons que convivialité, fair-play et performance rythment votre journée. A vous de jouer.

A très vite!

Le Guilherand Granges Triathlon

Table des matières

1. Préambule	3
2. Organisation générale	3
3. Inscriptions	3
3.1 Conditions de participation	3
3.2 Modalités d'inscription et tarifs	4
3.3 Retrait des dossards	5
4. Formats et déroulé des épreuves	6
4.1 Catégories d'âge et distances	6
4.2 Déroulé des épreuves	6
5. Classements et récompenses	7
5.1 Modes de classement	7
5.2 Affichage des résultats	7
5.3 Récompenses	7
6. Règles spécifiques	8
6.1 Briefing général	8
6.2 Accès au aires de transition	8
6.3 Chambre d'appel	9
6.4 Natation	9
6.5 Cyclisme	10
6.6 Course à pied	10
6.7 Arrivée	10
6.8 Transitions	10
6.9 Particularités des finales	11
7. Chronométrage	11
8. Arbitrage	11
9. Sécurité et assistance médicale	11
10. Respect de l'environnement	12
11. Accès aux vestiaires et sanitaires	12
12. Responsabilités et assurances	13
13. Droit à l'image	13
14. Données personnelles	13
15. Modifications du règlement	13
16. Acceptation du règlement	13
Annexes	14

1. Préambule

Le Triathlon Rhône Crussol est soumis à la [Réglementation Sportive de la FFTRI](#).

2. Organisation générale

- **Organisateur :** Guilherand Granges Triathlon.
- **Date et lieu :** 20/06/2026, Piscine municipale de Guilherand Granges.
- **Déroulement et horaires prévus :**
 - À partir de 9h30 : Épreuves jeunes de 6 à 17 ans avec distances adaptées.
 - 12h30 : Remise des prix jeunes.
 - À partir de 14h : Séries adultes.
 - 17h30 : finale femmes.
 - 18h00 : finale hommes.
 - 19h00 : remise des prix adultes.

3. Inscriptions

3.1 Conditions de participation

L'épreuve est accessible aux détenteurs d'une licence FFTRI "Compétition".

Ceux qui n'en disposent pas peuvent également participer à condition (lors de leur inscription sur le site) de:

- Pour les personnes majeures :
 - Souscrire à une "Licence Expérience" (anciennement "pass compétition")
 - Prendre connaissance du "Formulaire Info Santé".
- Pour les personnes mineures :
 - Souscrire à une "Licence Expérience" (anciennement "pass compétition")
 - Attester du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé (réalisé conjointement par le mineur et par les personnes exerçant l'autorité parentale)

et fournir un certificat médical de moins de 6 mois (seulement si nécessaire tel que prévu par le questionnaire).

- Fournir une autorisation parentale.

3.2 Modalités d'inscription et tarifs

- Inscription sur www.eventicom.fr
- Clôture des inscriptions : mercredi **17/06/2026** à minuit
- Tarifs :

- **Courses jeunes:**

Nom de l'épreuve	Nombre de participants maximum	Tarifs (€)
Jeunes 6-7 ans	16	7
Jeunes 8-9 ans	32	9
Jeunes 10-11 ans	32	12
Jeunes 12-13 ans	32	14
Jeunes 14-17 ans	32	16

- **Course adultes :**

Il n'y a qu'une épreuve adulte, et tous les athlètes concourent individuellement.

Mais il est possible, en plus, de participer à un challenge par équipe. Pour cela, il faut s'inscrire par équipe de 5 athlètes (femmes, hommes ou mixte). L'inscription par équipe donne droit à un tarif réduit.

Le choix (“individuel” ou “par équipe”) est fait au moment de l’inscription et n'est pas modifiable par la suite.

Nom de l'épreuve	Nombre de participants maximum	Type d'inscription	Tarifs (€) par participant
Adultes	128	Individuelle	30
		Par équipe	25

- Pour les non licenciés, il faut souscrire une **Licence Expérience** (anciennement “pass compétition”):
 - Jeunes : 4€
 - Adultes : 7€
- Des frais d'inscriptions sont également appliqués par le site “www.eventicom.fr”.

- Aucun remboursement ou report ne sera accordé en cas de désistement d'un ou d'une athlète. En cas d'empêchement pour raison médicale, l'organisation examinera la situation au cas par cas sur la base des éléments fournis (certificat médical) et décidera d'un éventuel report de l'inscription.
- En cas d'annulation de l'épreuve pour force majeure, l'organisation se réserve le droit de conserver tout ou partie du montant des inscriptions pour couvrir les frais engagés.

3.3 Retrait des dossards

A la remise des dossards, les athlètes doivent:

- Présenter une pièce d'identité
- Présenter leur licence
- Présenter une autorisation parentale pour les mineurs.

A défaut du respect des conditions ci-dessus, la participation à l'épreuve ne sera pas autorisée, et aucun remboursement de l'inscription ne sera effectué.

4. Formats et déroulé des épreuves

4.1 Catégories d'âge et distances

Catégories d'âges	Distances
Jeunes 6-7 (mini poussins) Né(e)s en 2019, 2020	- 50m Natation - 900m Cyclisme - 500m Course à pied
Jeunes 8-9 (poussins) Né(e)s en 2017, 2018	- 50m Natation - 1 800m Cyclisme - 500m Course à pied
Jeunes 10-11 (pupilles) Né(e)s en 2015, 2016	- 100m Natation - 3 000m Cyclisme - 850m Course à pied
Jeunes 12-13 (benjamins) Né(e)s en 2013, 2014	- 200m Natation - 4 500m Cyclisme - 1 250m Course à pied
Jeunes 14-17 (minimes, cadets) Né(e)s en 2009, 2010, 2011, 2012	- 300m Natation - 6 000m Cyclisme - 2 000m Course à pied
Adultes Né(e)s en 2008 et avant.	Pour tous les athlètes Deux séries qualificatives avec pour chacune : - 200m Natation - 4 500m Cyclisme - 1 250m Course à pied (Pause de 30 à 60 minutes entre les deux séries). Pour les 16 Femmes et 16 Hommes qualifiés Finale en double triathlon enchaîné : - 200m Natation - 4 500m Cyclisme - 1 250m Course à pied - 200m Natation - 4 500m Cyclisme - 1 250m Course à pied

4.2 Déroulé des épreuves

- **Départ par vagues** d'athlètes d'une même catégorie d'âge.
- 16 athlètes au maximum par vague, 4 par ligne d'eau.
- Pour les catégories d'âge à partir de 10 ans, les femmes et les hommes nagent dans des lignes distinctes.
- Tous les athlètes d'une vague sortent de la piscine avant le départ de la suivante (10' minimum entre chaque vague).

- Les membres d'une même équipe sont répartis dans des vagues différentes.

5. Classements et récompenses

5.1 Modes de classement

Pour les classements et récompenses individuelles, “catégorie” désigne : catégorie d’âge + femme ou homme. Par exemple : Pupilles Femme, Cadets Homme, etc.

- Pour les **jeunes** : le classement de chaque catégorie est basé sur les temps mesurés pour l’ensemble des athlètes dans les différentes vagues de cette catégorie.

Conséquence : un ou une athlète qui arrive en tête de sa vague peut ne pas être sur le podium de sa catégorie si 3 athlètes ont été plus rapides que lui ou elle dans les autres vagues.

Nouveauté 2026 : la première cadette et le premier cadet sont qualifiés pour les finales femme et homme de l’après-midi.

- Pour les **adultes**, classements individuels:
(Tous les adultes, qu’ils soient inscrits en individuel ou par équipe).
 - Sélection pour les finales : sur la base de la somme des temps des deux séries réalisées. 15 Femmes et 15 Hommes sont qualifiés.
 - Finales (individuelles) : par ordre d’arrivée.

Pour les classements et récompenses par équipe, “catégorie” désigne : équipe mixte, équipe femme et équipe homme.

- Pour les adultes inscrits par **équipe** :
(En plus du classement individuel de chaque athlète)
 - Sur la base de la somme des temps de tous membres d’une équipe pour les deux séries réalisées, par catégorie.

Si un ou plusieurs membre d’une équipe abandonne ou est disqualifié, l’équipe ne sera pas classée (mais les autres membres sont classés individuellement).

5.2 Affichage des résultats

- Suivi individuel live au cours de l’épreuve sur smartphone via un QR code affiché sur le site de départ et d’arrivée.
- Résultats définitifs disponibles en ligne sur le site rctriathlon.com

5.3 Récompenses

- **Jeunes** : Podium par catégories.

- **Adultes :**
 - Podium finale Femmes.
 - Podium finale Hommes.
 - Meilleure équipe Femme, Homme et Mixte.
- La présence est obligatoire (équipe complète pour les classements par équipe) à la remise des prix.
- Les prix non remis resteront la propriété des organisateurs et ne pourront être réclamés.

6. Règles spécifiques

6.1 Briefing général

Un briefing général arbitres se tiendra:

- A 9h pour les jeunes
- A 13h30 pour les adultes

La participation à ce briefing est obligatoire.

Il est complété par des instructions lors de briefing de chambre d'appel (§6.3)

6.2 Accès au aires de transition

L'accès aux aires de transition se fait selon les règles suivantes. Le respect de ces règles est impératif et ne pourra pas donner lieu à exception. Les horaires définitifs seront communiqués en amont de l'épreuve et lors de celle-ci.

Jeunes :

- Dépôt des vélos et des équipements pour l'ensemble des courses jeunes en début de matinée avant le début de la première course.
- Retrait des vélos et des équipements impératif en fin de matinée après l'arrivée de la dernière course. L'ensemble de l'aire de transition doit être libéré pour les courses adultes de l'après-midi. L'organisation se réserve le droit de transférer les affaires éventuellement restantes en zone de stockage.

Adultes :

- Dépôt des vélos et des équipements en milieu de journée après la libération de l'aire de transition par les jeunes (il n'est pas possible de déposer son matériel le matin lors des courses jeunes).
- Accès à l'aire de transition entre les deux séries pour préparer son matériel pour la deuxième série.

- Retrait des vélos et des équipements en fin d'après-midi après l'arrivée de la dernière série.
- Pour les finalistes, transfert des vélos et des équipements dans une aire spécifique à la finale.

Un parc à vélo annexe sera mis à disposition au cours de la journée pour le stockage “hors compétition” des vélos de ceux qui le souhaitent.

6.3 Chambre d'appel

- Présence obligatoire des athlètes au portillon d'appel (à la sortie des vestiaires avant l'accès au bassin) **10 minutes** avant l'heure de départ de leur vague.
- L'accès au bassin est ensuite donné par les organisateurs, par vague, pour une mise à l'eau et les dernières instructions avant le départ.
- Les athlètes doivent être en tenue (les athlètes devront s'être changés avant, en ayant accédé aux vestiaires si besoin pour se changer et ranger leurs affaires dans les casiers).
- En cas d'absence, un ou une athlète est considéré(e) comme non partant(e).
- L'accès à la chambre d'appel est limité aux athlètes. Par exception, un adulte accompagnant est autorisé pour les jeunes âgés de 6 à 9 ans (il n'est pas obligatoire) dans les conditions d'accès aux vestiaires définies au chapitre 11.

6.4 Natation

- Le port du bonnet fourni par l'organisation est obligatoire (en finale, il peut être porté en course à pied).
- Tenues autorisées : trifonction ou maillot de bain (Combinaisons néoprène interdites).
- Il est possible d'utiliser des claquettes de piscine pour rejoindre le bassin, à la condition qu'elles soient récupérées par l'athlète à la sortie du bassin et déposées avec ses affaires en zone de transition.
- Aucun équipement d'aide à la flottabilité (palmes, plaquettes, pullbuoy...) n'est autorisé.
- Le départ des séries se fait dans l'eau (plongeon interdit).
- Seul le premier 25m peut être effectué de front. Les athlètes devront ensuite rester les uns derrière les autres et nager à droite du couloir. Les dépassements sont autorisés et doivent être effectués sans perturber les autres nageurs.
- Les virages doivent s'effectuer avec une culbute ou virage de brasse (toucher le mur des deux mains).
- Un bénévole indique le dernier aller-retour à effectuer.

- Barrière horaire en piscine : 8 minutes. En cas de dépassement de cette limite, l'athlète sera invité(e) à sortir du bassin et ne pourra pas poursuivre la série (mais il est possible de se présenter à la suivante le cas échéant pour les adultes).

6.5 Cyclisme

- **/!\ Important:** le sens de circulation sur le parcours vélo est “à l'anglaise”, vous roulez à gauche de la route /!\.
- Route entièrement coupée à la circulation.
- Le parcours doit être respecté en intégralité.
- La montée et descente du vélo s'effectuent à la ligne matérialisée au sol.
- Le drafting est autorisé.
- Les dossards doivent être visibles sur l'arrière du corps.
- Le port d'un casque homologué selon la réglementation FFTRI est obligatoire.
- Les vélos doivent être conformes aux normes de la FFTRI.
- Les prolongateurs sont interdits.

6.6 Course à pied

- **/!\ Important:** le sens de circulation sur le parcours course à pied est “à l'anglaise”, vous courez à gauche de la route /!\.
- Route entièrement coupée à la circulation.
- Les dossards doivent être visibles sur le devant du corps.
- Tout athlète quittant le parcours officiel sera disqualifié(e).

6.7 Arrivée

- Sous l'arche d'arrivée

6.8 Transitions

- Chaque vague a une zone du parc attribuée et matérialisée.
- Les transitions doivent être effectuées dans la zone délimitée pour chaque vague et pour chaque athlète.
- Sens de circulation à respecter tout au long des épreuves.

- Tout déplacement avec un vélo dans l'aire de transition se fait à pied, vélo à la main, casqué et avec la jugulaire attachée.
- Le respect des autres athlètes présents en aire de transition est obligatoire.
- Lors des épreuves qualificatives, chacun doit veiller à remettre son emplacement en ordre avant la deuxième course.
- Tout matériel laissé hors de la zone attribuée peut entraîner une pénalité de temps.

6.9 Particularités des finales

- Aire de transition spécifique avec emplacement dédié.
- A la fin de la première course à pied, il faut laisser ses chaussures à son emplacement avant de retourner nager.
- Le départ de la première natation se fait dans l'eau (comme pour les séries). Le plongeon est autorisé pour la deuxième natation.
- L'arrivée de la finale se fait sous l'arche d'arrivée.

7. Chronométrage

- Réalisé par la société “Eventicom”.
- Avec puce, portée tout au long de l'épreuve autour de la cheville gauche.
- Il est impératif de rendre la puce dès la fin de l'épreuve (la perte d'une puce sera facturée selon le tarif en vigueur du chronométreur).

8. Arbitrage

Les arbitres veillent au respect des règles, prononcent et font appliquer les sanctions si nécessaires.

En particulier:

- Infractions aux règles : pénalités attribuées selon la réglementation fédérale.
- Comportement antisportif (gêne, insulte, mauvais geste...): disqualification sans appel.

9. Sécurité et assistance médicale

- Une équipe médicale est présente sur place.
- Tout athlète qui ne se sent pas en condition de continuer l'épreuve doit informer sans délai un arbitre ou un membre de l'organisation de son arrêt.
- Tout athlète témoin d'un problème (malaise, chute...) doit le signaler au premier membre de l'organisation qu'il croise.

10. Respect de l'environnement

Le Triathlon Rhône Crussol est un triathlon éco-responsable, en faveur du respect et de la protection de l'environnement.

En participant à la compétition, vous vous engagez à respecter sa Charte de Développement Durable fournie en annexe.

Les comportements dommageables pourront être sanctionnés.

11. Accès aux vestiaires et sanitaires

La piscine dispose de deux vestiaires collectifs Femmes et Hommes. Chaque vestiaire est équipé de toilettes et de toilettes accessibles PMR (un de chaque dans chaque vestiaire), de douches et de trois cabines individuelles.

- L'accès aux vestiaires est réservé aux athlètes.
- Par exception, un parent accompagnant est autorisé, si besoin, pour les jeunes âgés de 6 à 9 ans. Il doit être du même sexe que le jeune accompagné.

Par exception, pour ces jeunes de 6 à 9 ans, il est toutefois possible:

- A une petite fille de se faire accompagner par son papa. Dans ce cas, ils doivent aller dans le vestiaire Homme et elle doit se changer dans une cabine.
- A un petit garçon de se faire accompagner par sa maman. Dans ce cas, ils doivent aller dans le vestiaire "Femme" et il doit se changer dans une cabine.

Dans tous les cas, l'accès aux vestiaires "Femmes" par les hommes ou aux vestiaires "Hommes" par les femmes est strictement interdit pour toute personne âgée de 10ans et plus.

L'accès aux vestiaires, dans les conditions ci-dessus, est autorisé indépendamment des horaires des briefings. Il est recommandé d'anticiper sa préparation, et dans tous les cas d'arriver au briefing de vague en tenue et prêt au départ.

Nous vous remercions de respecter la propreté des lieux.

12. Responsabilités et assurances

La responsabilité civile des organisateurs est couverte par une assurance. Chaque athlète participe à la compétition sous sa propre responsabilité. Il ou elle doit notamment souscrire à une assurance individuelle pour les dommages physiques et matériels résultant de chutes, casses, ou vols et pour lesquels les organisateurs déclinent toute responsabilité.

13. Droit à l'image

L'inscription à la compétition inclut la cession des droits à l'image des athlètes à l'organisation pour utiliser les photographies et vidéos réalisées lors de l'épreuve à des fins d'information ou de promotion. Ceci dans le respect de l'image de chacun(e) et pendant 5 ans.

Il est possible de demander à l'organisation de retirer une photo (ou une partie de vidéo) à tout moment en s'adressant à l'organisation : rctriathlon07@gmail.com. La demande devra être motivée et devra spécifier précisément le ou les éléments concernés.

14. Données personnelles

Les données personnelles des athlètes telles que nom, prénom, date de naissance ou adresse email sont collectées par l'organisation pour les besoins de l'épreuve. Elles pourront ensuite être utilisées par le club organisateur pour garder le contact avec les athlètes. Elles seront gardées au maximum 5 ans, et ne seront pas transmises à des tiers.

A tout moment, il est possible de demander à accéder, modifier ou supprimer ces données en s'adressant à l'organisation : rctriathlon07@gmail.com.

15. Modifications du règlement

L'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement à tout moment.

16. Acceptation du règlement

En s'inscrivant, chaque athlète reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les termes.

Annexes